

Directrice de la publication : **Fabienne Rosenwald**
 Édition : **Bernard Javet**
 Maquettiste : **Anthony Fruchart**
 e-ISSN 2431-7632

Le devenir des enseignants entre la rentrée 2017 et la rentrée 2018

► Parmi les enseignants fonctionnaires du public en poste à la rentrée 2017, la quasi-totalité (96 %) le sont toujours à la rentrée 2018. Parmi ceux-ci, la grande majorité restent sur des missions d'enseignement tandis que 3 300 enseignants passent de l'enseignement à une activité non enseignante (animation pédagogique, direction d'établissement, inspection...) et 1 500 font le chemin inverse. Enfin, 14 400 enseignants restent sur des activités non enseignantes les deux années successives. Par ailleurs, 0,9 % des enseignants en poste se retrouvent en congés à la rentrée 2018 (congé parental, congé long).

Le reste des enseignants quittent l'Éducation nationale au moins pour un an. La très grande majorité partent à la retraite (1,9 % des enseignants). 0,2 % des enseignants se mettent en détachement et 0,5 % en disponibilité. Enfin, 0,2 % des enseignants démissionnent. Ce pourcentage augmente puisqu'il était de 0,08 % en 2013-2014. Les démissions des enseignants stagiaires expliquent en grande partie cette évolution, amplifiée par la hausse des ouvertures de postes aux concours. Ainsi, seulement 0,1 % des titulaires qui enseignent depuis au moins cinq ans démissionnent, contre 2,6 % des stagiaires.

Pascaline Feuillet, DEPP-A2

► Comme tous les actifs, les enseignants peuvent effectuer une mobilité professionnelle vers d'autres métiers au sein ou en dehors du système éducatif, ou arrêter d'exercer une activité professionnelle. À la rentrée 2017, près de 707 800 enseignants titulaires ou stagiaires du secteur public sont en poste au sein de l'Éducation nationale. La très grande majorité d'entre eux (96,1 %) y sont toujours à la rentrée suivante ► **figure 1**. Les 27 300 autres enseignants ont pris un congé (0,9 %), ou sont partis temporairement (0,7 %) ou définitivement (2,3 %) de l'Éducation nationale.

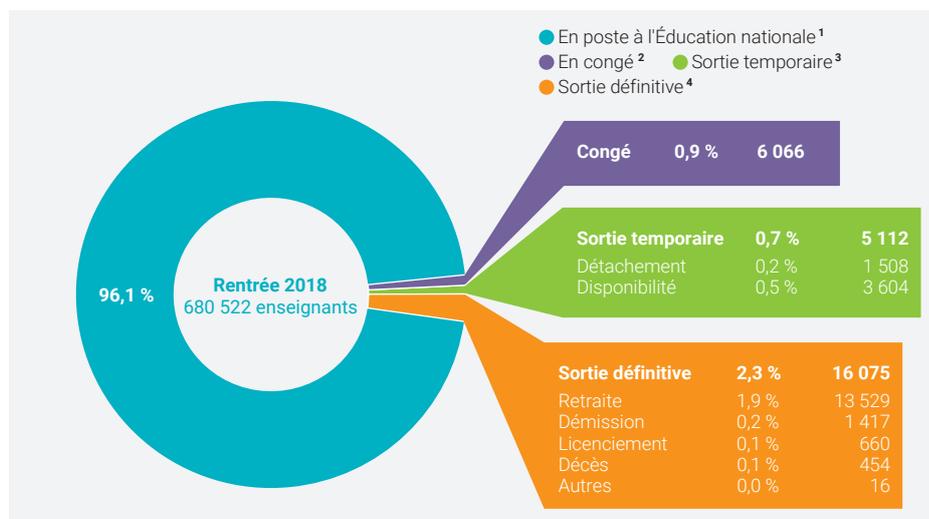
Au sein de l'Éducation nationale, 3 % des personnes appartenant à un corps enseignant exercent une activité non enseignante

L'enseignement aux élèves est l'activité principale des personnes appartenant à un corps enseignant : à la rentrée 2017, elle est effectuée par 97,6 % d'entre eux (voir « Pour en savoir plus » - **figure 2**). Les autres enseignants (2,4 %) ont une activité non enseignante. L'activité d'enseignement est multiple : dans le premier degré, 71 % des professeurs des écoles et instituteurs enseignent devant des classes attirées en classe préélémentaire, en élémentaire, ou dans le second degré en section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa). Ils peuvent également être remplaçants (8 %), être en charge de besoins spécifiques (8 %), ou cumuler enseignement et fonction de

direction (13 %). Les directeurs d'école totalement déchargés, c'est-à-dire sans enseignement devant une classe, sont considérés dans cette approche comme effectuant une activité non enseignante. Dans le second degré, les professeurs certifiés, d'éducation physique et sportive (PEPS), de lycée professionnel (PLP), agrégés et de chaire supérieure ont également quatre grandes

catégories de missions d'enseignement. 95 % enseignent devant des classes attirées. Il y a peu de remplaçants (2 %), cette mission étant davantage confiée à des non-titulaires. Enfin, certains enseignants sont chargés de la documentation ou répondent à des besoins d'enseignement spécifiques. Les enseignants ayant une activité non enseignante ont également des missions

► 1 Situation à la rentrée 2018 des enseignants en poste à l'Éducation nationale à la rentrée 2017



1. Enseignants en position d'activité et affectés dans le ministère en charge de l'Éducation nationale.

2. Enseignants en position de congé parental ou en position d'activité, mais sans affectation (congés longs pour raison de santé notamment). Ne comprend pas les congés de maladie ordinaire, congés maternité, vacances...

3. Enseignants en position de détachement ou de disponibilité.

4. Enseignants en cessation définitive de fonctions.

Lecture : parmi les enseignants en poste à l'Éducation nationale à la rentrée 2017, 96,1 % sont toujours en poste à l'Éducation nationale à la rentrée suivante.

Champ : enseignants fonctionnaires du public en activité et ayant une affectation au sein de l'Éducation nationale à la rentrée 2017.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2018

variées. La moitié a une mission d'animation pédagogique et trois sur dix sont directeurs d'établissement ou directeurs d'école avec décharge totale. Les autres ont une mission d'administration, d'éducation ou d'inspection.

6 % des enseignants changent de mission d'enseignement d'une année sur l'autre

Parmi ceux qui font de l'enseignement à la rentrée 2017 et qui restent en poste à la rentrée 2018, 99,5 % font toujours de l'enseignement

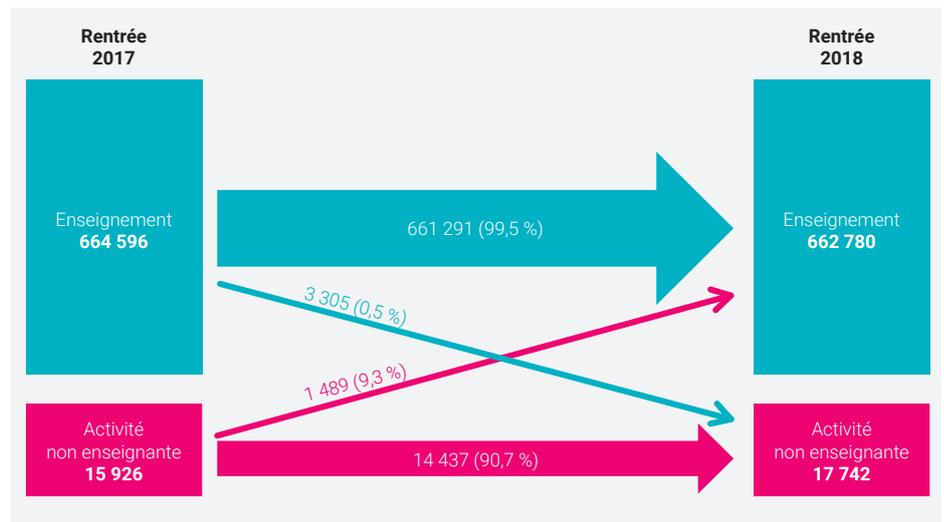
► **figure 3**. Cependant, le type de mission a évolué d'une rentrée à l'autre pour 6 % d'entre eux. En considérant les quatre missions d'enseignement différentes, 9 % des professeurs des écoles changent de mission entre 2017 et 2018 (voir « Pour en savoir plus » - **figure 4**). Dans le second degré, 2 % changent de mission : la plupart des enseignants ayant une classe attitrée, cela réduit les possibilités de passer d'une mission d'enseignement à une autre. Il n'y a pas de différence entre les femmes et les hommes, par contre la mobilité entre missions est particulièrement liée à l'ancienneté : 25 % des stagiaires et 15 % des enseignants depuis moins de cinq ans ont changé de mission contre 2 % de ceux ayant au moins quinze ans d'ancienneté.

La variété de l'activité d'enseignement passe aussi par des mobilités entre niveaux d'enseignement. Ainsi, parmi les enseignants du premier degré, 12 % passent du préélémentaire à l'élémentaire, ou inversement, d'une année sur l'autre. Dans le second degré, 36 % des enseignants (public et privé sous contrat) ont au moins un niveau de formation différent d'une année sur l'autre (voir « Pour en savoir plus » - **figure 4**). De plus, lors d'une même année scolaire, les enseignants assurent des cours de différents niveaux de formation : à la rentrée 2018, 37 % ont trois niveaux de formation différents et 30 % ont au moins quatre niveaux de formation différents.

Un professeur des écoles sur cinq change d'école

Outre la mobilité entre missions ou niveaux d'enseignement, la mobilité entre écoles ou établissements concerne 15 % des enseignants qui font de l'enseignement à la fois en 2017 et en 2018. Ce sont les professeurs des écoles qui sont les plus mobiles puisqu'un sur cinq a changé d'école (voir « Pour en savoir plus » - **figure 5**). C'est deux fois plus que dans le second degré où le maximum est de 11 % pour les professeurs de lycée professionnel (PLP).

► 3 Situation des enseignants qui restent en poste à l'Éducation nationale



Lecture : à la rentrée 2017, 97,7 % des enseignants en poste à l'Éducation nationale font de l'enseignement, soit 664 596 enseignants. Parmi eux, 661 291 enseignants font toujours de l'enseignement à la rentrée 2018, soit 99,5 % .
Champ : enseignants fonctionnaires du public en activité et ayant une affectation au sein de l'Éducation nationale à la rentrée 2017 et à la rentrée 2018.
Source : MENJ-MESRI-DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2018

Réf. : Note d'Information, n° 20.16. © DEPP

Cette différence peut s'expliquer par un nombre plus important d'écoles dans le premier degré par rapport au second degré. Dans chaque degré, les femmes changent d'établissement un peu plus fréquemment que les hommes (16 % contre 12 %). Mais la mobilité interétablissements est très liée à l'ancienneté : outre 95 % des stagiaires, près d'un tiers des enseignants depuis moins de cinq ans ont changé d'établissement contre 6 % de ceux ayant au moins quinze ans d'ancienneté.

Cinq enseignants sur mille se tournent vers une activité non enseignante à l'Éducation nationale et un sur dix revient à l'enseignement

Parmi les enseignants qui font de l'enseignement à la rentrée 2017 et qui sont toujours en poste à la rentrée 2018, 3 300 ont choisi de passer à une activité non enseignante, soit 0,5 % ► **figure 3**. Ce changement de métier au sein de l'Éducation nationale est un peu plus fréquent chez les hommes (0,6 % contre 0,4 % des femmes) ainsi que chez les professeurs des écoles et les PLP (0,7 % contre 0,3 % des certifiés et des agrégés) (voir « Pour en savoir plus » - **figure 6**).

Les professeurs des écoles se tournent principalement vers une mission d'animation pédagogique (35 %) ou une direction d'école avec une décharge totale (32 %) ► **figure 7**. Ils peuvent également prendre une direction d'établissement du second degré en devenant notamment directeur chargé de la Segpa. Parmi les enseignants du second degré, les certifiés et PEPS sont ceux qui prennent le

plus fréquemment des fonctions de direction d'établissement (53 %) ou des fonctions administratives (27 %). Les enseignants agrégés ou de chaires supérieures se tournent eux vers l'inspection. La mission d'animation pédagogique attire plutôt les PLP (43 %), notamment avec la fonction de chefs de travaux. Ils sont également 32 % à devenir chefs d'établissement. La décision d'exercer d'autres fonctions augmente avec l'ancienneté : 0,6 % des titulaires qui ont enseigné pendant au moins quinze ans se tournent vers une activité non enseignante, contre 0,2 % de ceux qui enseignent depuis moins de cinq ans. En effet, les concours internes de personnels d'inspection ou de direction exigent cinq à dix ans d'ancienneté pour candidater. L'obtention de ce type de concours entraîne un changement de corps. C'est le cas de 40 % des agrégés et des certifiés qui passent à une activité non enseignante (contre 8 % des professeurs des écoles et 22 % des PLP). Ils ne pourront plus revenir à l'enseignement. Néanmoins, le cheminement inverse existe et est plus fréquent puisque parmi les 15 900 enseignants qui exercent une activité non enseignante à la rentrée 2017 et qui restent en poste à l'Éducation nationale, 9 % retournent à l'enseignement à la rentrée 2018, soit 1 500 enseignants ► **figure 3**. Les jeunes enseignants sont plus concernés : pour 10 enseignants depuis moins de cinq ans qui prennent des fonctions non enseignantes, 7 reviennent à l'enseignement (contre quatre retours pour dix départs chez les plus anciens) (voir « Pour en savoir plus » - **figure 8**). De même, pour 10 professeurs des écoles qui partent, 5 reviennent à l'enseignement.

3 600 enseignants prennent une disponibilité, dont un tiers d'enseignants débutants

Les enseignants peuvent également exercer temporairement d'autres fonctions hors de l'Éducation nationale, mais très peu le font. À la rentrée 2018, 3 600 enseignants ont pris une disponibilité, soit 0,5 % de ceux en poste à la rentrée 2017. 1 510 ont effectué un détachement dans une autre administration (0,2 %). Ces proportions n'ont pas évolué entre l'année scolaire 2015-2016 et l'année scolaire 2017-2018 (voir « Pour en savoir plus » - figure 9).

Les enseignants ayant une activité non enseignante obtiennent plus souvent un détachement que ceux qui font de l'enseignement (0,7 % contre 0,2 %)

► **figure 10.** À l'inverse, l'enseignement précède plus souvent une disponibilité (0,5 % contre 0,3 %). Les professeurs agrégés sont ceux qui effectuent le plus de détachements (0,7 %) et de disponibilités (0,6 %). La moitié d'entre eux effectuent un détachement dans le supérieur, option moins accessible aux autres corps enseignants. Ces derniers sont plutôt détachés pour aller enseigner à l'étranger ou dans les collectivités d'outre-mer.

Les PLP sont ceux pour lesquels on recense le moins de sorties temporaires (0,5 %). Les détachements sont un peu plus fréquents chez les hommes que chez les femmes (0,3 % versus 0,2 %). Un tiers des enseignants qui prennent une disponibilité débutent dans le métier.

Les disponibilités et les détachements sont considérés comme des sorties temporaires puisqu'il est possible de réintégrer un poste d'enseignant à l'Éducation nationale par la suite. Ainsi, à la rentrée 2018, 2 200 enseignants sont revenus de disponibilité (0,3 %) et 1 200 de détachement (0,2 %).

Seulement deux enseignants sur mille démissionnent

À la rentrée 2018, 2,3 % des enseignants en poste à la rentrée précédente ont définitivement quitté l'Éducation nationale. Il s'agit pour la grande majorité de départs en retraite (1,9 %) 0,1 % sont dus à des décès et 0,1 % à des licenciements qui ont lieu en fin de période de stage. Ces licenciements concernent 2,1 % des stagiaires. Enfin, 0,2 % des enseignants, soit 1 400, ont démissionné durant l'année qui a suivi. Si ce cas de figure reste largement

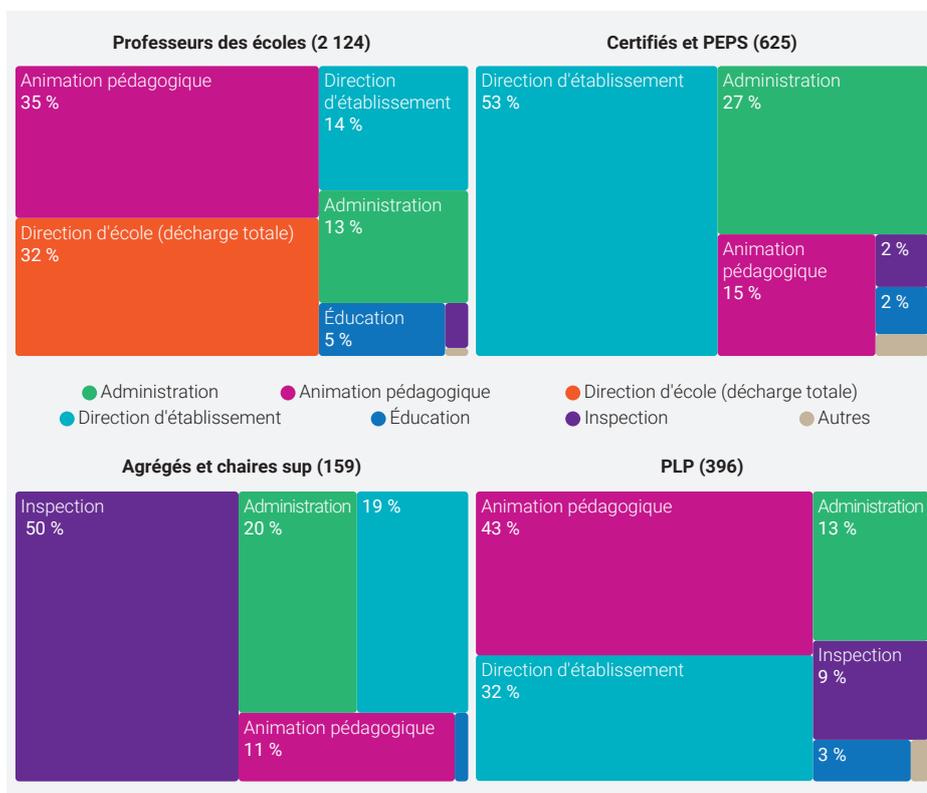
minoritaire, il est, toutes proportions gardées, en augmentation ces dernières années (0,05 % en 2008-2009 - figure 11). La hausse des démissions est sur ces cinq dernières années d'environ 200 démissionnaires en plus chaque année. Cette proportion de démissions, en dépit de son évolution, reste peu significative statistiquement au regard des effectifs enseignants.

Les professeurs des écoles démissionnent proportionnellement plus : leur taux de démission est de 0,24 % contre 0,18 % des certifiés, 0,14 % des agrégés et 0,10 % des PLP. De plus, la tendance à la hausse est plus accentuée chez les enseignants du premier degré (nombre de démissions multiplié par cinq en dix ans) que dans le second degré (nombre de démissions multiplié par trois) (voir « Pour en savoir plus » - figure 12). Mais les démissions sont surtout beaucoup plus fréquentes parmi les enseignants stagiaires, quel que soit le corps : 2,6 % d'entre eux démissionnent contre 0,3 % des titulaires ayant moins de cinq ans d'enseignement et moins de 0,1 % de ceux qui enseignent depuis au moins cinq ans. Ce taux de démission des stagiaires augmente. Alors qu'il était descendu à 0,7 % en 2012-2013, il passe à 0,9 % en 2013-2014 et progresse fortement par la suite (voir « Pour en savoir plus » - figure 13).

Or cette période coïncide avec une augmentation du nombre de recrutements externes, dans le premier degré et dans le second degré (voir « Pour en savoir plus »). Les effectifs de stagiaires ont doublé entre la rentrée 2012 et la rentrée 2017. Combiné avec un taux de démission plus élevé dans cette population, les stagiaires expliquent ainsi une part importante de l'augmentation globale des démissions. La part expliquée par les enseignants depuis moins de cinq ans augmente aussi à partir de 2015-2016, par ricochet. Le taux de démission expliqué par les enseignants plus anciens reste, lui, assez stable dans le temps.

Les enseignants ayant plus d'ancienneté ont plutôt tendance à démissionner après une période de disponibilité. En effet, en plus des 1 400 démissions d'enseignants en poste à l'Éducation nationale à la rentrée 2017, 800 enseignants ont démissionné alors qu'ils étaient dans une autre situation administrative, principalement en disponibilité (voir « Pour en savoir plus » - figure 14). Parmi les enseignants ayant au moins cinq ans d'ancienneté, cela représente la moitié des démissions. Cependant, si le nombre de démissions d'enseignants en disponibilité est également en augmentation depuis 2008, la hausse est plus faible (nombre de démissions multiplié par trois) que celle des enseignants en poste.

► 7 Activité non enseignante effectuée à la rentrée 2018 par les enseignants qui faisaient de l'enseignement à la rentrée 2017



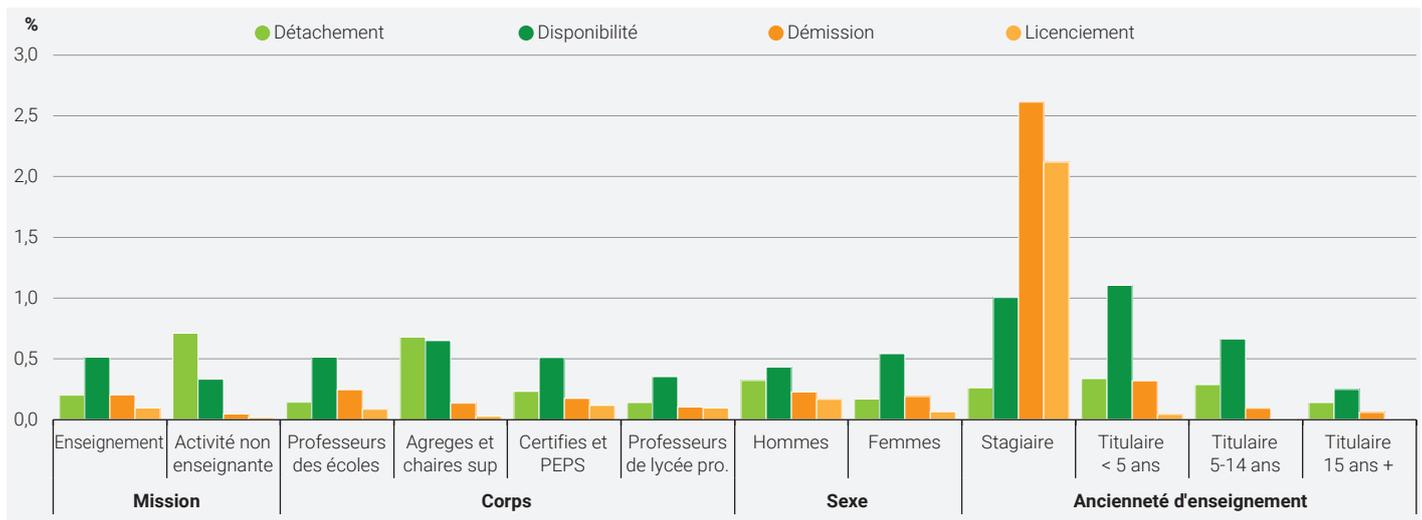
Lecture : parmi les 2 124 professeurs des écoles qui sont passés de l'enseignement à une activité non enseignante à la rentrée 2018, 13 % ont une mission administrative.

Champ : enseignants fonctionnaires du public faisant de l'enseignement à la rentrée 2017 mais ayant une activité non enseignante à la rentrée 2018.

Source : MENJ-MESRI-DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2018

Réf. : Note d'Information, n° 20.16. © DEPP

► 10 Taux d'enseignants partis à la rentrée 2018 parmi ceux en poste à l'Éducation nationale à la rentrée 2017 (hors retraites)



Lecture : parmi les professeurs des écoles en poste à la rentrée 2017, 0,14 % sont partis en détachement à la rentrée 2018, 0,51 % en disponibilité, 0,24 % ont démissionné et 0,08 % ont été licenciés.
Champ : enseignants fonctionnaires du public en activité et ayant une affectation au sein de l'Éducation nationale à la rentrée 2017.
Source : MENJ-MESRI-DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 20.16. © DEPP

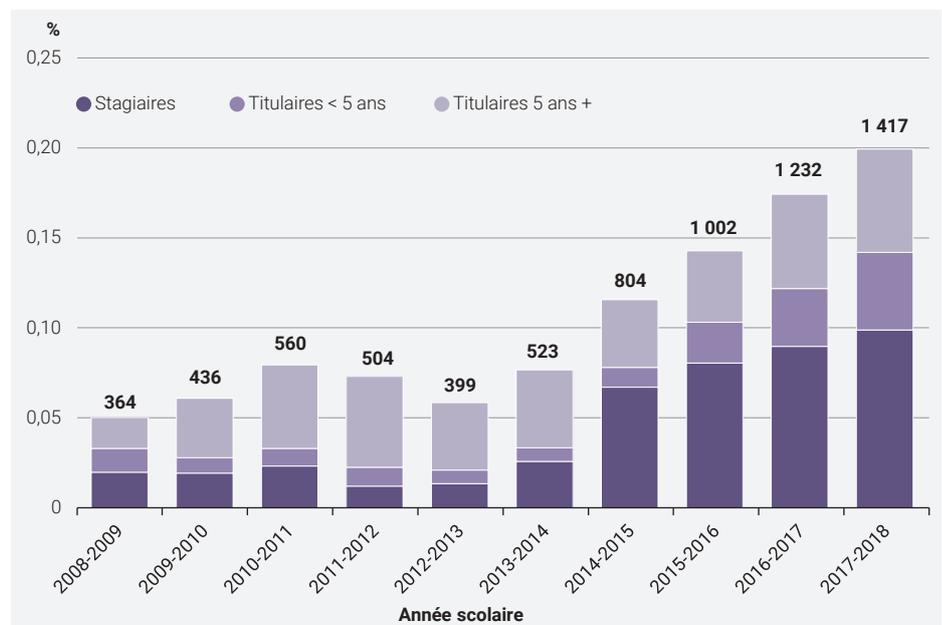
Près de 6 % des stagiaires ne sont plus enseignants l'année suivante

Les stagiaires sont les enseignants en poste qui présentent le plus de démissions mais également de licenciements et de disponibilités. Contrairement aux démissions, le taux de disponibilités et de licenciements reste stable ces dernières années. Au total, ce sont 6 % des stagiaires présents à la rentrée 2017 qui ne poursuivent pas dans l'enseignement l'année suivante.

Ce constat peut s'inscrire dans un phénomène plus global de mobilité professionnelle plus forte chez les jeunes travailleurs que chez les plus anciens. Le rapport sur l'insertion professionnelle de la DARES paru en 2017 montre que la part des CDI rompus avant un an est particulièrement élevée parmi les jeunes (voir « Pour en savoir plus »). Cette plus forte mobilité en début de vie professionnelle peut être liée à une phase de tâtonnement. Au sein de l'Éducation nationale, si le taux de démission reste plus élevé chez les enseignants stagiaires de 18-29 ans, il augmente également chez les stagiaires de 30 à 49 ans. La hausse des démissions serait donc surtout liée à l'entrée dans la profession.

La réforme de la mastérisation et la création des ESPÉ en 2013 a pu avoir un impact. La seconde année de master est chargée pour les stagiaires qui doivent à la fois suivre la formation à l'ESPÉ et assumer une classe en responsabilité, tout en rédigeant leur mémoire de master. De plus, la moyenne d'âge des lauréats aux concours étant en augmentation, ils sont probablement de plus en plus nombreux à devoir concilier cette année de stage avec une vie familiale. Certains stagiaires peuvent ainsi se retrouver en difficulté pour tout

► 11 Évolution du taux de démissions parmi les enseignants en poste à l'Éducation nationale à la rentrée



Lecture : parmi les enseignants en poste à l'Éducation Nationale à la rentrée, 0,20 % ont démissionné durant l'année scolaire 2017-2018, soit 1 417 enseignants : 0,10 % sont stagiaires, 0,04 % sont titulaires depuis moins de 5 ans et 0,06 % depuis 5 ans ou plus.
Champ : pour l'année $n-n+1$, enseignants fonctionnaires du public en activité et ayant une affectation au sein de l'Éducation nationale à la rentrée n .
Source : MENJ-MESRI-DEPP, Panel des personnels issu de BSA, novembre 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 20.16. © DEPP

gérer de front (voir « Pour en savoir plus »).

La chercheuse Corinne Ambroise note également le décalage entre les idéaux et la réalité du terrain pour les jeunes enseignants, avec notamment des dilemmes sur les missions à prioriser (par exemple, préserver le niveau des bons élèves et aider ceux les plus en difficulté) (voir « Pour en savoir plus »). L'élargissement récent des recrutements, touchant un vivier plus large de candidats dont l'enseignement n'était pas la vocation première, peut avoir amplifié ce phénomène de « désenchantement ». ■

POUR EN SAVOIR PLUS

La Note d'Information 20.16 est en ligne sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques

Pour accéder aux **figures 2, 4, 5, 6, 8, 9, 12, 13, 14** à l'encadré « Source », à l'encadré « Champ », à l'encadré « Définitions », à l'encadré « Bibliographie » ou à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données de la note et données complémentaires ».